


COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Eggonne	

Etaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Caisse d'Allocations Familiales
Convention Territoriale Globale**

OBJET : Caisse d'Allocations Familiales **Convention Territoriale Globale**

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 041-200040772-20221018-2022DELIB129-DE



Le Président rappelle que la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) assure une mission de service public, verse des prestations familiales et conduit une politique d'action sociale familiale.

L'action de la Caf s'adapte aux besoins des territoires. Par son expertise, ses outils techniques et financiers, elle accompagne ses partenaires sur des champs d'intervention partagés, tels que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, le logement, le handicap, l'accompagnement social.

La Convention Territoriale Globale (Ctg) devient le contrat d'engagements politiques entre les collectivités locales et les Caf, pour maintenir ou développer les services aux familles.

De grands axes ont été priorisés pour le territoire du Perche et Haut Vendômois, pour une durée de 4 ans :

A l'échelle communautaire :

Le logement

A l'échelle des communes et Sivos signataires :

La petite enfance

- Soutenir l'émergence de projets petite enfance (publics ou privés)

L'enfance-jeunesse

- Maintenir et consolider l'existant

L'animation de la vie sociale

- Maintenir l'existant
- Repérer les initiatives locales existantes qui pourraient éventuellement être reconnues « structure d'animation de la vie sociale »

Le soutien à la parentalité

- Soutenir les initiatives de soutien à la parentalité, proposées par des collectivités ou associations

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales, les communes et les SIVOS signataires, ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

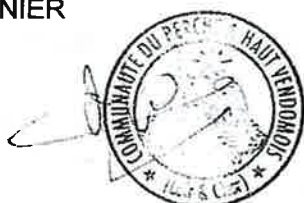
Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièeres Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Guet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Eggonne	

Etaients absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Complexe sportif intercommunal à Morée

Transport des élèves des écoles primaires et maternelles

Marché de service

OBJET : Complexe sportif intercommunal à Morée
Transport des élèves des écoles primaires et maternelles
Marché de service

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB130-DE



Le Président informe les membres du conseil communautaire de la nécessité d'assurer le transport des élèves des écoles maternelles et primaires du secteur du Haut Vendômois jusqu'au complexe sportif intercommunal à Morée, afin de donner le meilleur accès à la pratique des activités sportives par les enfants des écoles dans le cadre pédagogique de l'enseignement.

Suite à consultation, le Président propose de retenir l'entreprise **CARS SIMPLON – 41240 BEAUCE-LA-ROMAINE** pour un montant de **8 588,93 € HT (TVA en sus)**, pour la période du 7 novembre 2022 au 14 avril 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de retenir la société **CARS SIMPLON – 41240 BEAUCE-LA-ROMAINE** pour le transport des élèves des écoles maternelles et primaires du secteur du Haut Vendômois jusqu'au complexe sportif intercommunal à Morée, pour les activités sportives pratiquées dans le cadre pédagogique de l'enseignement, au coût total de **8 588,93 € HT (TVA en sus)** pour la période du 7 novembre 2022 au 14 avril 2023,
- **AUTORISE** le Président à passer commande et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvolle	

Etaients absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0


Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Ecomobilité

Marchés de travaux

OBJET : Ecomobilité
Marchés de travaux

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le 
ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB131-DE

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le résultat de la consultation d'entreprises engagée pour la réalisation des travaux d'aménagement de voies d'écomobilité sur le territoire de la CPHV.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de retenir les offres suivantes et **AUTORISE** le Président à signer les différents marchés à intervenir ainsi que toutes les pièces se rattachant à dossier.

Lot 1 – Voirie – Réseaux divers

Le marché est approuvé pour un montant total de **416 078,08 € HT** pour le compte de l'entreprise **BARBOSA** – 41190 SAINT-LEONARD-EN-BEAUCE, tranche ferme + tranches optionnelles n° 1 et 2 + PSE1.

Lot 2 – Signalisation

Le marché est approuvé pour un montant total de **65 905,15 € HT** pour le compte de l'entreprise **AZ EQUIPEMENT** – 37390 NOTRE-DAME D'OE, tranche ferme + tranches optionnelles n° 1 et 2 + PSE1.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvolle	

Etaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Développement Economique

**Attribution d'une aide directe à l'entreprise Les Délices de Pam
Laboratoire de pâtisserie à Fréteval**

OBJET : Développement Economique
Attribution d'une aide directe à l'entreprise Les Délices de Pam
Laboratoire de pâtisserie à Fréteval

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB132-DE

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18/12/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides « de minimis »,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 avril 2019 approuvant la mise en œuvre d'un partenariat économique avec la région Centre-Val-de-Loire,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 mars 2021 approuvant le règlement d'attribution des aides directes aux entreprises,
Vu la demande de l'entreprise « Les Délices de Pam » dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel,
Vu l'avis de la Commission Développement Economique du 4 octobre 2022,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'attribuer une aide économique d'un montant de 5 000,00 € à l'entreprise « Les Délices de Pam » dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel, pour l'aménagement d'un laboratoire de pâtisserie pour un montant de 39 997,00 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer une aide économique à l'entreprise « Les Délices de Pam » d'un montant de 5 000 € dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel, pour l'aménagement d'un laboratoire de pâtisserie,
- **PRECISE** que la Communauté du Perche & Haut Vendômois se réserve le droit de vérifier en 2022 que les déclarations sur l'honneur concernant la réalisation des investissements se vérifient dans les documents comptables certifiés de l'entreprise. A contrario, un remboursement de l'aide versée pourra être sollicitée auprès de l'entreprise qui s'engage à transmettre les éléments de vérification qui pourront être demandés par la CPHV,
- **AUTORISE** le Président à procéder au versement de cette aide économique,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER





COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièeres Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaients absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 31

Contre : 1

Abstention : 2

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Développement Economique

Projet de restaurant – Auberge de la Tour à Fréteval

Etude de faisabilité technique et financière – Etude de marché

OBJET : Développement Economique

Projet de restaurant – Auberge de la Tour à Fréteval

Etude de faisabilité technique et financière – Etude de marché

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB133-DE



Le Président présente aux membres du conseil communautaire le projet de réhabilitation du restaurant situé Place Pierre Genevée à Fréteval, dont l'activité est actuellement arrêtée.

Le Président propose d'effectuer une étude de faisabilité technique et financière ainsi qu'une étude de marché.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'effectuer une étude de faisabilité technique et financière pour le projet de réhabilitation du restaurant situé Place Pierre Genevée – 41160 FRETEVAL,
- **ACCEPTE** la proposition de l'Agence d'Architecture Bour-Esquisse pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière pour un montant de 4 000,00 € HT,
- **DECIDE** d'effectuer une étude de marché,
- **ACCEPTE** la proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher pour un montant de 2 600,00 € HT,
- **AUTORISE** le Président à signer les devis et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

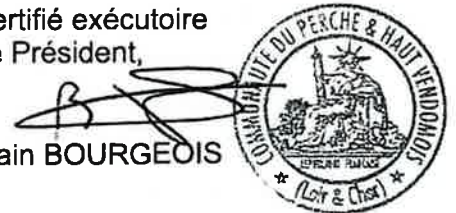
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0 .

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Plateau multisports à Lignièrès

Devis – Etude géotechnique

OBJET : Plateau multisports à Lignières
Devis – Etude géotechnique

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB134-DE



Le Président rappelle le projet d'aménagement d'un plateau multisports sur la commune de Lignières, à proximité de la salle des fêtes. Le plateau sera similaire à ceux déjà existants sur le territoire communautaire.

Afin de réaliser une étude géotechnique sur le site choisi, la société MBE ENVIRONNEMENT – 41270 LA FONTENELLE a présenté un devis d'un montant de 1 125,00 € HT, soit 1 350,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de réaliser un plateau multisports sur la commune de Lignières,
- **ACCEPTÉ** le devis présenté par la société MBE ENVIRONNEMENT – 41270 LA FONTENELLE pour un montant de 1 125,00 € HT, soit 1 350,00 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer le devis ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvolle	

Etaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Plateau multisports à Lignièrès

Devis – Plateau de jeux

OBJET : Plateau multisports à Lignéres
Devis – Plateau de jeux

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB135-DE

Le Président rappelle le projet d'aménagement d'un plateau multisports sur la commune de Lignéres, à proximité de la salle des fêtes. Le plateau sera similaire à ceux déjà existants sur sept autres communes de la CPHV.

Dans ce cadre, la société HUSSON – 68650 LAPOUTROIE a présenté un devis d'un montant de 38 993,00 € HT, soit 46 791,60 € TTC pour la fourniture et l'installation du plateau.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de réaliser un plateau multisports sur la commune de Lignéres,
- **ACCEPTE** le devis présenté par la société HUSSON – 68650 LAPOUTROIE pour un montant de 38 993,00 € HT, soit, 46 791,60 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer le devis ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

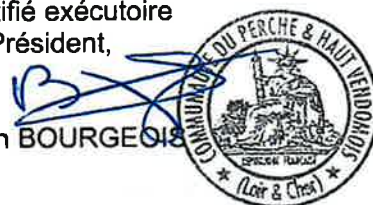
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvyonne	

Etaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 2

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.


Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Communication

Agenda des loisirs 2023

OBJET : Communication

Agenda des loisirs 2023

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le 
ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB136-DE

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'éditer un agenda des loisirs recensant les festivités et manifestations prévues sur le territoire de la CPHV, en complément de la diffusion de ces informations sur le site internet de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (www.cphv41.fr).

L'édition de ce document avait été suspendue depuis 2020 en raison des restrictions imposées par l'épidémie de COVID-19.

Pour réaliser l'édition 2023 de l'agenda des loisirs en 5 800 exemplaires, le Président présente le devis de l'IMPRIMERIE-GROUETS – 41100 VENDOME pour un montant de 1 250,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de retenir l'offre d'IMPRIMERIE GROUETS – 41100 VENDOME pour un montant de 1 250,00 € HT pour réaliser l'impression de 5 800 exemplaires de l'Agenda des Loisirs 2023,
- **AUTORISE** le Président à passer commande et à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Eggonne	

Etaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Tourisme

Vallée du Loir à vélo – Délégué suppléant au comité d'itinéraire

OBJET : Tourisme

Vallée du Loir à vélo – Délégué suppléant au com

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB137-DE

Le Président rappelle la délibération du 7 mars 2019 créant un comité de pilotage de la Vallée du Loir permettant de mutualiser les moyens humains et financiers pour la réalisation d'opérations d'aménagement, la création et la gestion de services et la promotion de la véloroute « La Vallée du Loir à Vélo ». Celle-ci est longue de 320 kilomètres, s'étendant d'Illiers-Combray (Eure-et-Loir) à Angers (Maine-et-Loire) en passant par le Loir-et-Cher et la Sarthe.

Ce comité de pilotage rassemble :

- la Région Pays de la Loire,
- les Départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, de la Sarthe, de Maine-et-Loire,
- le Syndicat Mixte du Pays Dunois,
- l'Office de Tourisme de Destination Vallée du Loir,
- les Communautés de Communes du Perche & Haut Vendômois, du Grand Châteaudun, de Baugeois Vallée, Anjou Loir et Sarthe,
- la Communauté d'agglomération Territoires vendômois et la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole.

Le Président indique que suite à la démission de Monsieur Pierre BROUSSE, il convient de désigner un représentant suppléant de la CPHV à ce comité de pilotage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DESIGNE** Monsieur Daniel BARILLEAU comme élu suppléant au Comité de pilotage de la Vallée du Loir à Vélo,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvyonne	

Étaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Personnel CPHV

**Suppression-Création d'un poste d'assistant
d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe**

Modification : Augmentation de la durée hebdomadaire de travail

OBJET : Personnel CPHV

Suppression-Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe

Modification : Augmentation de la durée hebdomadaire de travail

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB138-DE



Le Président propose aux membres du conseil communautaire la suppression/création du poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe afin d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de ce poste :

- suppression du poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps non-complet (15/20^e) à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps complet (20/20^e) à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vu l'avis favorable du comité technique qui s'est réuni le 12 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de supprimer le poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à 15/20^e à compter du 1^{er} janvier 2023,
- **DECIDE** de créer le poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à 20/20^e à compter du 1^{er} janvier 2023,
- **AUTORISE** le Président à rédiger l'arrêté correspondant,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvonne	

Etaient absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Pour : 34

Présents : 26

Contre : 0

Pouvoirs : 8

Abstention : 0

Votants : 34


Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Médiathèque La Fonderie à Fréteval

Prix de vente de livres

OBJET : Médiathèque La Fonderie à Fréteval
Prix de vente de livres

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le 
ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB139-DE

Le Président informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre d'une vente-dédicace d'ouvrages écrits par Pierre COMBARNOUS, il convient de fixer le prix de vente des livres « Moi je veux vraiment savoir ce qu'est la mort » et « Moi je peux vraiment dire non au harcèlement ».

Le Président propose de fixer le prix de vente du livre de chacun de ces ouvrages à 11,90 € TTC l'unité.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de fixer le prix de vente de cet ouvrage à 11,90 € TTC l'unité,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 10 Octobre 2022

Sur convocation en date du 4 octobre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Bernard Pillefer Evelyne Gandon Pascal Trassard	Morée Alain Bourgeois	Droué Catherine Monnier Laëtitia Bouilly Bruno Brych Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel	Busloup Roberte Jonnard	Lignièeres Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry	Ruan-sur-Egvyonne	

Etaients absents : Monique Soria, Gautier Béranger, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Marcel Defremont, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Nathalie Vitras, Christèle Camus, Agnès Fradet, Andrée Savigny, Sébastien Gaillard, Alain Brunet, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Christiane Gourdel, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Emile Thiolat, Patrick Lahoreau, Thierry Herrey, Danielle Cohergne

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Monique Soria à Danielle Périn, Marie-France Arneau à Bruno Brych, Carole Barrault à Pascal Trassard, Christèle Camus à Pierre Solon, Alain Brunet à Bernard Pillefer, Katia Touzet à Gilles Volant, Laurent Borel à Sibylle De Beaudignies

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Catherine MONNIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Plateau multisports à Lignièeres

Devis

Rapporter la délibération n° 2022-DELIB-128 du 19 septembre 2022

OBJET : Plateau multisports à Lignières

Devis

Rapporter la délibération n° 2022-DELIB-128 du 19 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 041-200040772-20221010-2022DELIB140-DE



Le Président informe les membres du conseil communautaire que la délibération du 19 septembre 2022 relative aux devis pour les travaux d'aménagement du plateau multisports à Lignières doit être rapportée.

En effet, il est nécessaire de procéder à une nouvelle consultation pour la réalisation du terrassement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de rapporter la délibération n° 2022-128 du 19 septembre 2022 relative aux devis pour les travaux d'aménagement du plateau multisports à Lignières.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Catherine MONNIER

